

Résolution conseil des jeunes

Contexte

La résolution Conseil des Jeunes, votée à l'assemblée générale 2016, nous engageait à expérimenter, sur la base du volontariat des territoires, un nouveau lieu d'inclusion des jeunes aux décisions qui les concernent : « *L'assemblée générale décide qu'à partir d'une vision commune, des territoires volontaires participent à une expérimentation de Conseils de jeunes. Pour cette expérimentation, on pourra suivre les propositions de la structure nationale, ou inventer des démarches différentes.* »

Les expérimentations ont eu lieu dans plus de 30 territoires. Cette résolution en est l'aboutissement et la généralisation. Les assemblées territoriales ont permis d'affirmer nos convictions communes.

Conviction

« Les jeunes sont des membres précieux de notre société, ils sont des citoyens actifs qui contribuent à résoudre les défis auxquels nos communautés sont confrontées aujourd'hui. Comme les questions contemporaines exigent une collaboration intergénérationnelle pour trouver des solutions, l'importance d'impliquer les jeunes dans les processus de prise de décision est visible maintenant plus que jamais. La participation des jeunes non seulement est l'opportunité et l'espace pour eux d'avoir leur mot à dire dans les questions qui affectent leur vie, mais aussi la vie des autres dans leurs communautés. Il s'agit également de renforcement des capacités : elle permet aux jeunes d'acquérir des compétences et des connaissances nécessaires à travers lesquelles ils renforcent la confiance en eux et apprennent à être des membres responsables de leur société.

Enfin, faire participer les jeunes dans la prise de décision les motive à devenir des citoyens actifs, et ils se rendent compte de la responsabilité qu'ils portent en tant qu'individus envers la communauté dans son ensemble.

Le potentiel d'un jeune à contribuer à la société est véritablement énorme, lorsqu'il est correctement encouragé et lorsque les communautés apportent suffisamment de soutien et d'opportunités. [...]

En impliquant les jeunes dans les processus de décision au sein du Scoutisme, non seulement nous remplissons notre Mission dans le respect de la méthode scoute, mais nous soutenons également

jeunes et adultes dans la réalisation de leurs pleines capacités et leur engagement dans un dialogue constructif afin de contribuer au caractère dynamique et démocratique de leur organisation. »
Politique de la Participation des Jeunes du Scoutisme Mondial

« L'association encourage la participation des jeunes à la prise de décision. »

Article 6 des statuts des Scouts et Guides de France

Résolution

Le jeu des conseils est l'outil privilégié de notre mouvement pour permettre aux jeunes de participer aux décisions qui les concernent. Le jeu des conseils démarre dans les unités et doit pouvoir s'articuler avec le conseil de groupe, lui-même articulé avec le conseil territorial.

A tous les échelons nous voulons nous donner les moyens pour que ce jeu des conseils puisse prendre de l'ampleur afin de favoriser la participation des jeunes aux décisions qui les concernent.

Nous affirmons que **la diversité de notre mouvement appelle une mise en œuvre adaptée des « conseils de jeunes ».**

Chaque groupe, chaque territoire a la liberté de créer des « conseils de jeunes » qui pourront s'exprimer sur la vie du groupe, du territoire et/ou contribuer au débat démocratique de l'association. Ces « conseils de jeunes » viennent enrichir le jeu des conseils existant et contribuent à favoriser la participation des jeunes à la vie de l'association. Ils pourront s'appuyer sur les expériences vécues et bénéficier d'un appui méthodologique et d'outils adaptés.

L'équipe territoriale, les cheftaines, chefs, accompagnateurs compagnons et responsables farfadets ont un rôle clé dans la mise en place de « conseils de jeunes » et dans la progression du jeu des conseils depuis les unités jusqu'au conseil territorial.

L'articulation indispensable local-national nécessite une participation des jeunes à tous les échelons de l'association :

- L'échelon prioritaire de participation des jeunes est le niveau local : chaque scout et guide qui le souhaite doit pouvoir contribuer aux décisions de la vie de son groupe (élaboration du projet de groupe, définition des événements du groupe...) et trouver une place au sein des conseils de groupe et territoriaux.
- En s'inscrivant dans le jeu des conseils et dans la vie démocratique de l'association, l'échelon national veillera à associer régulièrement les scouts et guides sur les grands choix du mouvement, notamment son plan d'orientation, selon des modalités appropriées au sujet. Cela pourra se traduire selon les sujets par une participation de tous les jeunes au processus démocratique, par la mise en place d'un forum/conseil national de jeunes, par des consultations numériques ou via le jeu des conseils...